



# FICHE PRATIQUE - VT HANDICAP

## Réactiver une décision d'orientation

### 01 RÉACTIVER UNE NOTIFICATION DANS L'ONGLET "SANS SUITE"

Notifications	Contactés effectués	Liste d'attente	Usagers entrés	Sorties et décisions renouvelées	Sans suite	Archivées		
Annulation automatique	● 77577 (04)		45 ans GUILLAUME Guillaume	CPO LE COTEAU	25/04/2017 Non précisée	du 25/04/2017 au 31/10/2021	15/05/2019	
Annulation automatique	● 79037 (04)		57 ans MAATI Maati	CPO LE COTEAU	27/02/2018 Non précisée	du 27/02/2018 au 28/02/2022	17/03/2019	

#### Réactiver la notification Fermer x

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires

Motif de réactivation \*

- Déménagement
- Erreur d'utilisation du logiciel
- Pour placer l'usager en liste d'attente
- Pour prendre en charge l'usager à temps adapté

Précision \*

(Max. 1000 caractères)

Lors de l'admission d'un usager dans un ESMS, les notifications pour ce même usager dans les autres ESMS notifiés seront automatiquement annulées sous 2 jours.

Elles passent alors dans l'onglet « Sans suite ».

Possibilité de réactiver une notification annulée automatiquement suite à l'entrée de l'usager au sein d'un autre ESMS.

**Uniquement pour des décisions d'orientation en cours de validité.**